

Relations du travail

Première convention pour les interprètes du SRIEQ

Au terme de 13 rencontres de négociation et d'autant de rencontres de médiation, le Syndicat des interprètes professionnels du SRIEQ affilié à la FPSES-CSQ a signé une première convention collective comportant des gains, salaires et avantages sociaux représentant une amélioration de plus de 15 % sur deux ans pour le personnel. De plus, la prime du service d'urgence a doublé. Ces gains ont été obtenus un an seulement après son affiliation à la CSQ. Le SRIEQ représente plus de 80 interprètes travaillant dans différentes régions du Québec.



De gauche à droite:
Lyne Gravel (CSQ),
Nathalie Savard,
Nancy Bouchard,
Martine Chabot

Convention signée au CPE Les Pandamis

Les salariées du Centre de la petite enfance Les Pandamis, situé à Le Gardeur, ont conclu récemment la négociation de leur convention collective en faisant des gains appréciables sur les plans normatif et monétaire. Ils ont amélioré les avantages sociaux pour les salariées remplaçantes qui n'avaient droit auparavant qu'à ceux prévus à la loi sur les normes du travail. La nouvelle convention, réglée grâce à la négociation de la CSQ et de la FIPEQ, comprend une augmentation du nombre de jours fériés et des vacances annuelles (4 semaines après 8 ans d'ancienneté, 5 semaines après 12 ans).

La convention est finalement signée

Au terme d'une longue période de révision des textes, notamment ceux traitant des mesures transitoires et des droits parentaux, le Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL), avec l'aide de la CSQ, a finalement signé le 5 décembre 2006 la première convention collective pour ses membres du Centre de recherche Hôpital Saint-François d'Assise, et ce, après plus de 15 ans d'efforts et de ténacité.



Hélène Plante,
conseillère CSQ
et Rachel Lépine,
présidente du SPPRUL

LA CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC

227 syndicats
12 fédérations
170 000 membres

La force
d'une
grande
centrale
syndicale

